

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Covid-19 : faut-il craindre

LA reprise des cours, l'autorisation à nouveau de la circulation interprovinciale, la réouverture des hôtels, ainsi que la persistance des bars clandestins sont autant d'éléments qui pourraient favoriser une nouvelle flambée du coronavirus au Gabon.

Serge A. MOUSSADJI
Libreville/Gabon

A PRÈS trois jours où les cas de contaminations annoncés étaient inférieurs à cent personnes (71 cas le 10 juillet, 84 cas le 13 juillet et enfin 95 cas le 15 juillet passés), le 17 juillet dernier a marqué le retour d'une légère hausse de ces chiffres. En effet, Le Copil a enregistré 118 cas positifs le 20 juillet, puis 155 le 22 juillet. Même s'il faut considérer que ces données englobent deux à trois jours, confirmant la tendance baissière signalée depuis un certain temps, la crainte d'un rebond (d'autres parleront d'une deuxième vague) de l'épidémie est de plus en plus grande.

Pour rappel, les pouvoirs publics avaient, le mercredi 1er juillet passé, pris les mesures d'allègement suivantes: le réaménagement des heures du couvre-feu (désormais de 20 heures à 5 heures du matin)

La réouverture de nombreux secteurs de l'économie au Gabon fait obligatoirement penser à ces États qui ont agi dans le même sens et qui ont connu une nouvelle flambée épidémique.

sur l'ensemble du territoire national, le retour aux horaires habituels de travail dans le secteur public (7 h 30-15 h 30) et dans le secteur privé, la réouverture des frontières aériennes (celles terrestres et maritimes restant fermées), la reprise des vols internationaux, à raison de deux par compagnie et par semaine, l'autorisation à nouveau de la circulation interprovinciale, ainsi que la réouverture des hôtels et restaurants uniquement avec terrasse. À cela, il faut ajouter le retour en classe pour les élèves de terminales, lesquels ont retrouvé leurs enseignants dès ce lundi 20 juillet.

La réouverture de nombreux secteurs de l'économie au Gabon fait obligatoirement penser à ces États qui ont agi dans le même sens et qui ont connu une nouvelle flam-

bée épidémique. Et la question de savoir si un rebond est-il possible chez nous ne cesse de hanter les esprits. En d'autres termes, l'assouplissement des mesures restrictives est-il de nature à induire un relâchement qui pourrait avoir pour conséquence une nouvelle flambée des contaminations au Covid-19? Pour le moment, il est encore trop tôt pour l'affirmer. Mais ce n'est pas une préoccupation à écarter d'un revers de la main. Car des éléments permettent de l'envisager.

Le confinement du Grand-Libreville (Libreville, Ntoundou, Akanda, Owendo et la Pointe-Denis) avait obligé le gouvernement, dès le dimanche 12 avril, à restreindre la circulation des personnes hors de ces zones. L'objectif était d'éviter au maximum la propagation du virus de la capitale vers l'intérieur du pays. Sauf que rien ne s'est passé comme prévu. À cette date, le dépistage obligatoire avant de voyager n'avait pas encore été institué. À la place, des autorisations spéciales de circuler interprovinciales ou interurbaines étaient nécessaires pour circuler (beaucoup de personnes dénonceront leur mauvaise gestion, des trafics verront le jour). **RELÂCHEMENT A CRAINDRE***

La combinaison de ces données va donc avoir des conséquences. Lambaréné signalera son premier cas positif dès le 24 avril (l'employé d'une société pétrolière qui revenait de Libreville). Franceville et Bifoun le feront dès le 6 mai, toujours par des personnes ayant séjourné dans la capitale gabonaise. Aujourd'hui, le chef-lieu du Haut-Ogooué compte 699 cas confirmés. Il y a eu des couacs dans la stratégie de riposte parce que le gouvernement a dû s'adapter à une maladie dont on a découvert les effets peu à peu. De son côté, la population a eu du mal à comprendre l'ampleur de la menace. Et cela semble toujours le cas. Si le port du masque a été rendu obligatoire le 15 avril dernier, devant les résistances, les pouvoirs publics ont été obligés d'initier, dès le 11 mai passé, une campagne de sensibilisation sur ce geste capital à Libreville et ses environs. La difficulté de certains

citoyens à s'approprier les gestes barrières se voit également à travers le phénomène des bars clandestins. "Ici (bars clandestins, ndlr), personne ne porte le masque, obligatoire dans tous les lieux publics, et certains pensent que le virus est une invention", écrivait le 18 juin passé le site africanews.com. Et c'est bien là où se trouve le problème.

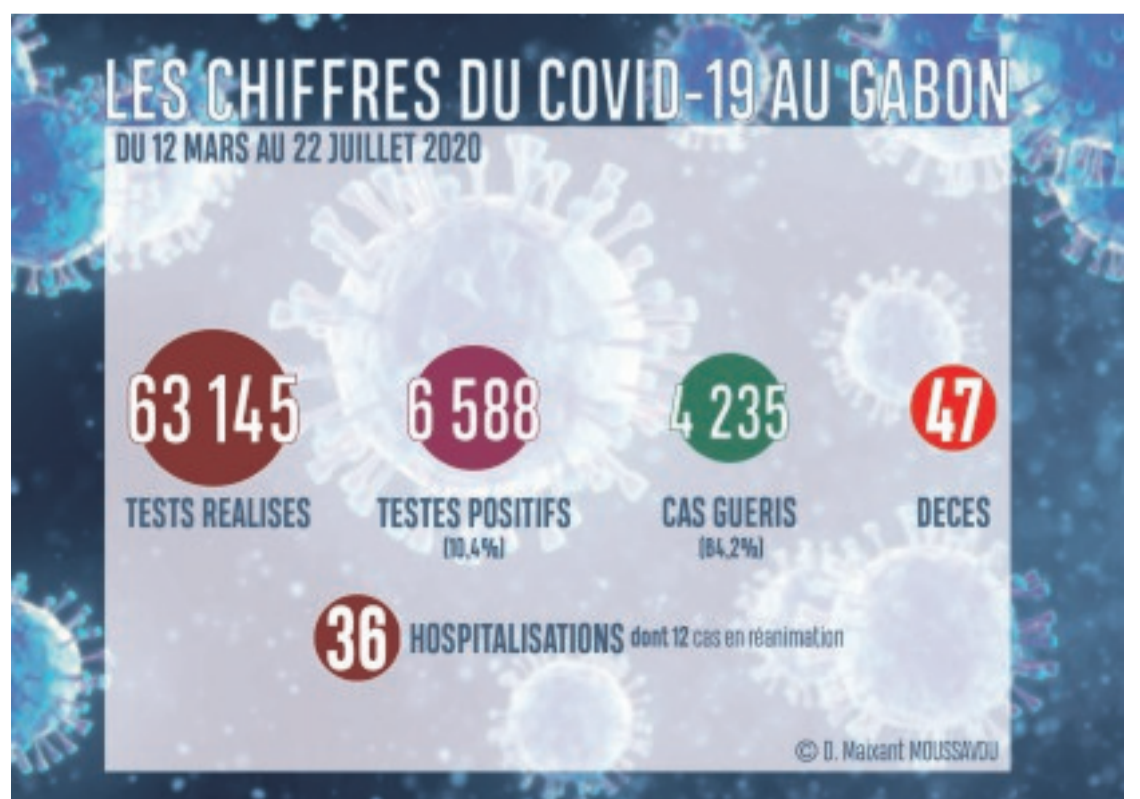
En dépit d'une grosse communication, de la présentation de quelques personnes qui ont pu guérir du coronavirus, de l'aide visible de pays frères, l'idée que le Covid-19 n'existe que dans l'esprit des dirigeants et que les rappels à l'ordre servent d'autres ambitions reste tenace au sein de la population. Et il faut dire que le gouvernement n'a rien fait pour arranger les choses. En effet, le "déconfinement" du Grand-Libreville ou la reprise des vols internationaux (dès le 1er juillet), entre autres, alors que les cas positifs augmentaient, à ce moment-là, a quelque peu renforcé cette drôle de conviction. De nombreuses personnes continuent de croire que le Covid-19 n'est qu'une "invention" ou que l'épidémie est derrière nous.

Pareil état d'esprit, maintenant que les mesures sont allégées, laisse donc craindre un relâchement et un rebond de la pandémie.



Photo: FBE.M/L'Union

Entre les bars clandestins et la réouverture des hôtels, la peur d'une



un rebond ?



Masque et dépistage de masse : une stratégie payante

Frédéric Serge LONG
Libreville/Gabon

SELON des études scientifiques sérieuses, une personne infectée par le Covid-19 a 1,5 % de probabilité de contaminer une autre si elle porte un masque. Qu'il soit médical ou non, ce dispositif de protection protège une personne saine de la propagation de gouttelettes infectieuses par un sujet infecté et présentant des symptômes. Rendu obligatoire dans les espaces publics au Gabon mi-avril, le port du masque a

Rendu obligatoire dans les espaces publics au Gabon mi-avril, le port du masque a largement contribué à freiner la propagation du coronavirus dans notre pays.



Photo: AJN/L'Union

largement contribué à freiner la propagation du coronavirus dans notre pays. Réticente et même opposée à cette annonce au début, la population s'est peu à peu habituée à ce nouveau mode de vie salubre. D'autant plus que la phase de contamination communautaire, a révélé un nombre important de patients asymptomatiques, véritables vecteurs d'infection. D'un autre côté, le lancement, à l'échelle nationale, de la campagne de dépistage de masse, le 17 avril, a permis de détecter la présence ou non du Covid-19 chez plus de 63 000 personnes. Sur les 60 sites retenus, on pouvait remarquer

l'adhésion jour après jour des populations. La mise en place, en mai, du laboratoire Pr Daniel Gahouma au niveau au Palais des sports et de la culture, à Libreville, a boosté le niveau de dépistage, avec une capacité allant de 5 000 à 10 000 tests réalisés par jour contre 700 à 1 000 effectués préalablement. Une chose est certaine : la stratégie adoptée par notre pays a permis de contenir l'épidémie avec succès, avec de faibles cas positifs enregistrés actuellement. Il va donc juste falloir maintenir le cap pour que le risque de deuxième vague s'éloigne définitivement.

nouvelle hausse de cas positifs est réelle.

Transports, hôtellerie, écoles... allègement, pas relâchement

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

DANS le souci de relancer l'activité économique du pays, les transports aériens, urbains, maritimes, les établissements de restauration et d'hôtellerie, les établissements d'enseignements scolaires et universitaires ont bénéficié des mesures d'allègement le 1er juillet dernier. Dans le même temps, considérés comme de potentielles sources de contamination, ces structures et espaces ont été dotés d'équipements sanitaires nécessaires afin de limiter les risques de contaminations au Covid-19 en ces lieux. En effet, à l'exemple des éta-

Avec un bilan de 6 588 cas testés positifs au Covid-19, dont 4 235 personnes guéries à la date du 22 juillet, les autorités compétentes, qui envisagent une éventuelle reprise des activités pour les tenanciers des bars et dans les lieux de culte

blissements de restauration et d'hôtellerie dont l'ouverture du 1er juillet dernier était conditionnée par le respect d'un protocole sanitaire, les aéroports et les transports en commun devaient observer les mêmes règles. Les aéroports étant considérés à juste titre comme des portes d'entrée

du virus, les autorités aéroportuaires gabonaises ont établi un protocole sanitaire pour les passagers des vols nationaux et internationaux. "Pour les passagers à l'arrivée des vols internationaux, présenter un test PCR négatif à la Covid-19 effectué 5 jours au plus avant la date d'embarquement dans le pays d'origine, se soumettre à l'arrivée à Libreville à un test Covid-19 au centre de dépistage dans le hall des arrivées, demeurer en auto-isolement jusqu'à la communication des résultats du test, à domicile pour les nationaux et résidents et dans un lieu défini par les autorités compétentes pour les non-résidents", précise le document.

Par ailleurs, bien que les établissements d'enseignement scolaire et supérieur aient bénéficié des cubitainers d'eau, des masques et des gels hydroalcooliques entre autres, dans le but de limiter la propagation du virus parmi les différents acteurs de ces milieux, les autorités sanitaires entendent redoubler d'efforts. Avec un bilan de 6 588 cas testés positifs au Covid-19, dont 4 235 personnes guéries à la date du 22 juillet, les autorités compétentes, qui envisagent une éventuelle reprise des activités pour les tenanciers des bars et dans les lieux de culte, invitent cependant les populations à plus de vigilance et de responsabilité face à un virus toujours actif.



Photo: H.N.M